

Le Quotidien de la formation

200 000 personnes vont se former grâce à 1 million de Pass numériques

Le gouvernement a rendu publique le 22 juillet la liste des 48 collectivités avec lesquelles il financera pour 10,5 millions d'euros des Pass numériques. Ces chèques permettant d'accéder à des services d'accompagnement numériques sont destinés aux usagers les plus en difficulté avec ces outils.

Béatrice Delamer, 26 juillet 2019

Le secrétariat d'État au numérique a annoncé le 22 juillet avoir [sélectionné 48 collectivités](#), sur les 50 ayant répondu à l'appel à projet « Pass numérique » de mars 2019.

Chèques

Ces territoires vont donc pouvoir délivrer des Pass, qui, comme les chèques déjeuner ou chèques vacances, sont échangeables contre des services. En l'occurrence il s'agit d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle. Les bénéficiaires peuvent les obtenir auprès d'une structure locale (guichet de service public, collectivités, associations, travailleurs sociaux, etc.). Ils s'inscrivent ensuite à un atelier d'accompagnement au numérique. « *Ainsi, 1 million de Pass seront rapidement mis en circulation sur les territoires permettant d'accompagner jusqu'à 200 000 personnes (seniors, jeunes en difficulté, bénéficiaires des minima sociaux, ...).* » indique le communiqué du secrétariat d'État.

Tissu local

L'appel d'offre était spécifiquement destiné aux collectivités car le gouvernement est « *convaincu que seul un accompagnement de proximité peut permettre de répondre efficacement à l'acculturation de l'ensemble des citoyens aux nouveaux usages et services numériques* ». Il veut donc s'appuyer sur le tissu d'acteurs locaux : associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire, bibliothèques... Sur les 48 collectivités territoriales sélectionnées par l'État on compte : 2 conseils régionaux, 15 conseils départementaux, 3 départements et régions d'outre-mer, 22 établissements publics de coopération intercommunale et 6 syndicats mixtes.

Au total 10,5 millions d'euros vont financer l'opération (6 millions sont apportés par l'État et 4,5 millions d'euros par les collectivités).